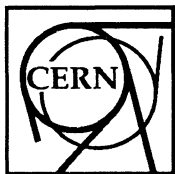


Bulletin ASSOCIATION du PERSONNEL STAFF ASSOCIATION



Les informations paraissant dans la rubrique "Association du Personnel" sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du Personnel du CERN.

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

Siège: Genève, Suisse
Seat: Geneva, Switzerland

STAFF_ASSOCIATION@MACMAIL.CERN.CH

Tel. 2819/4224

4 mars 1992

RÉUNION DU CONSEIL DU PERSONNEL, LE 3 MARS 1992

Le Conseil du personnel s'est réuni en séance ordinaire, le 3 mars à 14 heures 30, dans l'amphithéâtre du bâtiment LEP.

- **Suivi de la Résolution votée le 9 janvier¹: recours.**

Comme nous vous l'avons annoncé et comme nous en avons expliqué précédemment les raisons, le Conseil du personnel a approuvé le dépôt et le texte de recours internes, qui seront éventuellement suivis de recours auprès du Tribunal Administratif du Bureau International du Travail (TAOIT).

Il s'agit d'obtenir que l'Organisation respecte les règles, les procédures et les accords qu'elle passe avec les représentants du personnel.

Ces recours sont formés par les membres du Conseil du personnel en tant que représentants élus du personnel et à titre individuel: **les membres présents à la réunion ont donc unanimement signé chacun leur lettre de recours** qui sera adressée au Directeur général; les membres absents ont été ou seront contactés directement.

- **Suivi de la Résolution votée le 9 janvier: lettre au Président du Conseil.**

Comme nous vous l'avons déjà signalé², l'Association a adressé récemment une lettre au Président du Conseil, pour demander, en particulier, à être reçue par le Comité du Conseil qui se réunit le 19 mars prochain. En attendant la réponse, le Conseil du personnel a prévu deux hypothèses:

- si cette demande est acceptée, **une réunion d'information du personnel sera organisée le 19 mars à 16 heures;**

- si cette demande est rejetée, **une manifestation silencieuse de l'ensemble du personnel sera organisée dans le bâtiment principal le 19 mars à 9 heures 30 pour réclamer qu'elle soit acceptée:** comme partout ailleurs en Europe, il est tout à fait normal que les représentants du personnel puissent être reçus par leurs employeurs, ceux qui prennent les décisions, et puissent discuter avec eux. **Vous serez tenus informés.**

- **MOAS: réponse du Directeur général à la Lettre ouverte de l'Association.**

Nous venons de recevoir une réponse du Directeur général à notre Lettre ouverte³, réponse dont une traduction en Français, faite par l'Association, a été présentée au Conseil du personnel, qui en a commenté certains aspects.

¹ voir nos articles dans les bulletins hebdomadaires n° 4/92, 8/92 et 10/92

² voir notre article dans le bulletin hebdomadaire n° 10/92.

³ voir notre article dans le bulletin hebdomadaire n° 6/92.

Nous ne la commenterons pas ici, car, en fait, lors de la réunion du Comité de Management du 4 février dernier, le Directeur général avait décidé qu'une Lettre ouverte méritait une Réponse ouverte et avait convenu qu'un projet de réponse serait préparé pour lui par le Groupe de travail MOAS, afin d'en discuter à la réunion du Comité de concertation permanent (CCP), le 19 février, avant publication. Lors de cette réunion du CCP, certains représentants de la Direction (pas tous) ne se souvenaient plus de cette décision et le projet de réponse, qui n'avait pas été préparé en vue d'une Réponse ouverte, n'a pas été présenté.

L'Association a donc l'intention de discuter à la fois sa Lettre ouverte et la Réponse lors de la réunion prochaine du CCP, le 11 mars, et de demander au Directeur général de faire connaître sa Réponse ouvertement.

- **MOAS: questionnaire de l'Association sur l'attribution initiale des filières.**

Le Conseil du personnel a pris note des informations suivantes: à la date du 3 mars: 496 questionnaires ont été retournés (mais il en arrive d'autres à chaque courrier); parmi ceux-ci, 153 répondent "oui" à la question "avez-vous l'intention de faire recours", 44 répondent "peut-être".

Le Conseil du personnel a réaffirmé sa position qui n'est pas de pousser les membres du personnel à faire recours, mais de les aider s'ils veulent le faire. Il est évidemment exclu que l'Association se substitue aux commissions de recours ou autres instances qui auront à porter jugement sur le bien-fondé des recours: elle apportera une aide, normale pour des représentants du personnel, habituelle dans de telles circonstances, en particulier en ce qui concerne les procédures.

Au vu des nombres élevés ci-dessus, le Conseil a donc décidé, dans un premier temps, d'organiser

**une réunion d'information pour les membres du personnel intéressés, le 13 mars à 14 heures,
dans l'Amphithéâtre du bâtiment principal.**

Au cours de cette réunion, l'Association apportera des informations et répondra aux questions, dans les limites de ses compétences.

- **MOAS: entretiens annuels.**

L'exercice d'entretiens annuels a commencé, pour se terminer le 31 mars. Afin de pouvoir évaluer la façon dont ces entretiens se sont déroulés et les résultats qui en ont découlé, le Conseil du personnel a approuvé le principe d'un nouveau questionnaire à ce sujet. L'Association mentionnera ce point lors de la prochaine réunion du CCP.

- **Préparation de l'Assemblée générale ordinaire du personnel, le 30 avril prochain.**

Le Conseil du personnel a approuvé le projet d'ordre du jour de cette Assemblée, le bilan financier et le projet de budget de l'Association présentés par le Comité exécutif.

Il a également approuvé, à l'unanimité moins trois voix contre et deux abstentions, un projet de modification d'un article des Statuts de l'Association, concernant le regroupement des groupes électoraux dans les division où les collègues A, B ou C ne sont pas assez importants pour justifier un délégué; ce projet sera soumis à l'Assemblée générale.

- **Collectes à long terme: nouveaux projets.**

Sur proposition du Comité pour les collectes à long terme, le Conseil du personnel a approuvé deux nouveaux projets, pour prendre la suite de trois projets arrivant à échéance: l'un au Nicaragua, pour une école, en liaison avec le Club Electro-solaire du CERN, l'autre en Inde, pour des étudiants tibétains.

La réunion s'est terminée à 17 heures 30.

* * * * *

STAFF COUNCIL MEETING 3rd MARCH 1992

The Staff Council met in ordinary session on the 3rd March at 1430 hours, in the auditorium of the LEP building.

- **Follow-up of the Resolution voted on the 9th January:¹ appeal.**

As we have already announced and for the reasons we have explained before, the Staff Council approved the deposition and the text of internal appeals which will if necessary be followed by appeals to the Administrative Tribunal of the International Labour Organization.

It is intended to secure that the Organization respect the rules, the procedures and the agreement that it made with the representatives of the personnel.

These appeals are made by the members of the Staff Council both as elected representatives of the personnel and as individuals: **the members present at the meeting then unanimously each signed their letter of appeal** which will be sent to the Director General; the members not present have been or will be contacted directly.

- **Follow-up of the Resolution voted on the 9th January: letter to the President of Council.**

As we have told you², the Staff Association has recently written to the President of the CERN Council asking, in particular, to be received by the Committee of Council when it meets on the 19th March. Awaiting the reply, the Staff Council foresaw two hypothesis:

- if this request is accepted, **an information meeting for the personnel will be organised on Thursday the 19th March at 1600 hours;**

- if this request is refused, **a silent demonstration of all of the personnel will be organised in the main building at 0930 hours on Thursday the 19th March to claim that it is accepted:** it is completely normal that, as everywhere else in Europe, the representatives of the personnel can be received by their employers, those who take the decisions, and can discuss with them. **You will be kept informed.**

- **MOAS: reply by the Director General to the open Letter of the Association.**

The Association has received a reply from the Director General to its open Letter³, and a translation into French by the Association has been presented to the Staff Council, which commented upon certain aspects.

We will not comment here, for, in fact, at the meeting of the Management Committee on the **4th February**, the Director General had decided that an open Letter merits an open Reply and had agreed that a draft reply would be prepared for him by the MOAS Working Group, so that it could be discussed at the meeting of the Standing Concertation Committee (SCC), on the **19th February**, prior to its publication. At this meeting of the SCC certain representatives of the Management (not all) did not remember this decision and the draft reply, which had not been prepared in the form of an open Reply, was not presented.

The Association has therefore the intention to discuss both its open Letter and the Reply at the next meeting of the SCC, on the **11th March**, and to ask the Director General to openly publish his reply.

- **MOAS: questionnaire of the Association on the initial attribution of career paths.**

The Staff Council has taken note of the following information: **up to the 3rd of March: 496 MOAS questionnaires had been returned** (and they are still coming in with each post) of these **153 have replied "yes"** to the question *"do you intend to appeal"*, **44 have replied "perhaps"**.

The Staff Council reaffirmed its position which is not to push members of the personnel to appeal, but to aid those who wish to do so. It is clearly excluded that the Association should try to substitute for the Appeals Boards or other bodies who will have to judge the validity or otherwise of the appeal: it will

¹ see our articles in weekly bulletins n^o 4/92, 9/92 and 10/92.

² see our article in weekly bulletin n^o 10/92.

³ see our article in weekly bulletin n^o 7/92.

help as much as possible, as is normal for the representatives of the personnel, and is the usual practice in these circumstances, in particular concerning the procedures.

In view of the high numbers mentioned, the Council decided, as a first step, to organise

an information meeting for those members of the personnel who are interested on Friday 13th March at 1400 hours, in the Auditorium of the Main Building.

During this meeting, the Association will give a certain amount of information and reply to questions within the limits of its competence.

- **MOAS: annual interviews.**

The annual exercise has started, to be completed by the **31st March**. The Staff Council approved the principle of a new questionnaire on this subject so as to be able to evaluate how these interviews have gone and the results obtained. The Association will mention this point at the next meeting of the SCC.

- **Preparation of the Ordinary General Assembly of the Staff Association, the 30th April.**

The Staff Council approved the draft agenda of this Assembly, the balance sheet and the draft Association budget presented by the Executive Committee.

It has also approved, unanimously less three votes against and two abstentions, a draft modification to an article of the Statutes of the Association, concerning the regrouping of electoral groups in the Divisions where the colleges A, B or C are not sufficient to justify a delegate; this draft will be submitted to the General Assembly.

- **Long term collections: new projects.**

The Staff Council approved, the proposal of the Committee for long term collections, for two new projects, to follow three projects which have expired in time: one in Nicaragua, for a school, in liaison with the Solar Energy Club of CERN, the other in India, for students from Tibet.

The meeting closed at 17.30 hours.

* * * * *

CRECHE

Plusieurs personnes se sont exprimées sur l'absence dans la région de garderie pour les bébés de parents qui travaillent, ainsi que sur les difficultés qui en découlent. Il n'existe pas, à notre connaissance, de crèche publique dans le Pays de Gex, et l'accès aux crèches genevoises est très limité pour les enfants du personnel du CERN. Nous parlons ici de centres ouverts toute l'année aux enfants qui ont entre quelques mois et l'âge scolaire. Il a été suggéré que le CERN aide à résoudre le problème.

Avant de pouvoir décider s'il convient de saisir officiellement la Direction du CERN de ce problème, nous devons nous faire une idée précise de son étendue. Les frais de gestion de ces centres sont très élevés. Le Canton de Genève les estime à 2.400 CHF par enfant et par mois, et la participation demandée aux parents y atteint 1.500 CHF, selon le revenu familial. Toute solution risque donc d'être malaisée et nécessiterait un appui financier de la part de l'Organisation. Le présent questionnaire a pour seul but de nous permettre de déterminer si nous devons aller plus loin, sans aucun engagement de qui que ce soit.

Les renseignements donnés ne seront utilisés qu'à des fins statistiques et la mention du nom est facultative. Nous serions reconnaissants à tous les parents qui travaillent et ont des enfants de moins de six ans d'indiquer s'ils seraient ou non intéressés par une crèche "CERN". Merci.

ASSOCIATION DU PERSONNEL

QUESTIONNAIRE CRECHE

Nombre d'enfants de moins de six ans :

Age des enfants :

Placez-vous vos enfants dans une Crèche?
Si oui laquelle (lesquelles)

A plein temps ou à temps partiel ?

Quels emplacements vous
conviendraient-ils?

Combien seriez-vous disposé à payer
par mois et par enfant ?

Catégorie (titulaire, attaché rémunéré,
attaché non-rémunéré, etc..)

Nom (facultatif) :

Division :

Commentaires, suggestions
et observations :

.....

.....

.....